

Société canadienne de psychologie

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

D'une façon générale, une personne sur cinq au Canada souffre de troubles mentaux, ce qui impose à l'économie des coûts annuels estimés à 51 milliards de dollars. En grande majorité, les employeurs interrogés classent les troubles mentaux parmi les trois principales causes d'invalidité à court et à long terme. Les absences qu'ils occasionnent leur coûtent plus de 10 millions de dollars par an. Les employeurs qui font des efforts pour améliorer la santé mentale parmi les membres de leur personnel réalisent des gains sensibles aux chapitres de la productivité, du recrutement et du maintien en fonction, du succès opérationnel, de l'invalidité, de l'absentéisme et de la réduction des conflits. Le succès du Canada, surtout sur le plan économique, dépend de l'état mental de sa population active. Les traitements et les interventions psychologiques comptent parmi les plus efficaces pour combattre les troubles mentaux ordinaires. Les psychologues constituent le groupe le plus important de professionnels spécialisés et réglementés de la santé mentale au Canada, leur nombre étant environ quatre fois plus élevé que celui des psychiatres. Toutefois, les services des psychologues ne sont pas remboursés par les régimes provinciaux d'assurance-maladie, ce qui les rend inaccessibles pour beaucoup de Canadiens ayant un revenu modeste qui n'ont pas souscrit une assurance. Même si certains services bénéficient d'un financement public au Canada, ils sont souvent limités, avec de longues listes d'attente et des critères d'accès restrictifs. D'autres pays, tels que le Royaume-Uni, l'Australie et la Norvège, ont lancé des initiatives de santé mentale comprenant la couverture des services des psychologues par les systèmes publics de santé, notamment en ce qui concerne les soins primaires. Ces initiatives se sont révélées efficaces aussi bien sur le plan des coûts que sur le plan clinique et ont même permis de réduire les coûts. Pour sa part, la Société canadienne de psychologie (SCP) finance une étude destinée à mettre au point un modèle canadien de gestion proposant des mécanismes grâce auxquels les services psychologiques deviendraient plus accessibles aux Canadiens qui en ont besoin. L'étude en question sera rendue publique au cours de l'automne 2012. SOLUTION :

1. Établir un fonds d'innovation pour aider les provinces et les territoires à développer une infrastructure durable de santé mentale partout dans le pays afin d'améliorer l'accès aux services psychologiques. L'un des moyens d'atteindre cet objectif consisterait à intégrer des psychologues dans les équipes de soins primaires.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le recrutement et le maintien en fonction de psychologues au niveau fédéral constituent un problème pressant. En mai 2012, l'*Ottawa Citizen* a publié un rapport interne d'après lequel les services de santé mentale des Forces canadiennes seraient en crise, les soldats devant attendre quatre mois avant de

pouvoir consulter un psychologue. Le général Natynczyk a lancé un appel aux psychologues pour les inviter à aider les Forces canadiennes à donner les soins nécessaires aux soldats souffrant de stress post-traumatique ou de dépression ou qui risquent de se suicider. La demande croissante de services de santé mentale occasionne également d'importantes difficultés au Service correctionnel du Canada, l'accès à des services psychologiques étant insuffisant dans la plupart des établissements pénitentiaires. D'après les données les plus récentes du SCC, 38 % des délinquants de sexe masculin ont besoin d'une évaluation psychologique au moment de leur incarcération. Dans le cas des femmes, le chiffre est encore supérieur, s'établissant à 50 %. Ces pourcentages sont très probablement inférieurs aux chiffres réels, les maladies mentales étant ordinairement sous-déclarées. Pour dire les choses simplement, il n'y a pas suffisamment de professionnels dans les établissements fédéraux pour répondre à leurs besoins croissants de santé mentale. Les difficultés de recrutement et de maintien en fonction sont liées à la fois aux salaires et à la formation. SOLUTIONS : 1. Établir un programme fédéral de stages pour les psychologues : Pour répondre, au moins en partie, au besoin de ressources humaines en santé mentale au niveau fédéral, le Canada doit faire plus d'efforts pour former et garder les psychologues. Les stagiaires restent souvent dans leur poste ou leur région à la fin de leur stage. Pourtant, dans beaucoup de provinces, la demande de postes de stagiaires dépasse l'offre. Nous devons créer plus de postes de stagiaires. Le programme fédéral de stages rémunérés pourrait accueillir trois étudiants ou plus qui pourraient faire des stages de trois ou quatre mois en rotation dans différents organismes fédéraux tels que la Défense nationale, le Service correctionnel du Canada ou Anciens Combattants Canada. 2. Radier les prêts des nouveaux psychologues dans les régions rurales, isolées ou mal desservies : On peut renforcer les soins de santé dans les collectivités rurales et isolées du Canada en radier 8 000 \$ par an, jusqu'à concurrence de 40 000 \$, de prêts d'études canadiens pour les nouveaux psychologues qui commencent à travailler dans des régions ayant des besoins particuliers, comme les collectivités rurales et isolées, les collectivités inuites et des Premières nations ainsi que les établissements d'Anciens Combattants Canada, de la Défense nationale et de la justice pénale.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le vieillissement de la population canadienne crée des problèmes particuliers liés à la politique publique ainsi qu'à l'aide et aux services nécessaires. De plus grandes cohortes d'aînés vivant plus longtemps en bonne santé, mais ayant inévitablement des maladies, auront besoin de toutes sortes de fournisseurs de services. Il importe en particulier que les fournisseurs canadiens de soins de santé possèdent les compétences et les ressources voulues pour répondre aux besoins biologiques, psychologiques et sociaux des adultes âgés. Comme le reste de la population, les fournisseurs de soins de santé vieillissent eux-mêmes et connaîtront, de ce fait, leurs propres difficultés et pénuries. SOLUTIONS : 1. Établir un système de collecte de données sur les ressources humaines en santé : Il faudrait renforcer et, si nécessaire, financer des systèmes de collecte de données pouvant permettre de recueillir de l'information sur les praticiens et les chercheurs du domaine de la santé partout dans le pays. En connaissant mieux les caractéristiques démographiques, les compétences et l'activité des praticiens et des chercheurs, nous pourrions cerner les lacunes de ressources et faire une meilleure planification pour répondre aux besoins futurs de la recherche et de la pratique. 2. Faciliter le transfert des connaissances : Il conviendrait de réunir les chercheurs et les décideurs pour leur permettre de discuter des résultats, des pratiques exemplaires et des innovations touchant les besoins, les services et l'aide à donner à une population vieillissante. 3. Assurer le financement de base de la recherche par l'entremise des conseils subventionnaires et financer les étudiants : Le Canada doit être perçu comme une destination internationale d'études qui encouragent la recherche, l'innovation et l'acquisition de compétences

parmi les nouveaux chercheurs du Canada et de l'étranger. Nous devons veiller à fournir un financement de base suffisant aux conseils subventionnaires, à reconnaître le rôle des facteurs psychologiques dans toutes les recherches liées aux sciences sociales, à la santé et aux neurosciences et à réserver des fonds suffisants, sous forme de stages ou de subventions aux déplacements, pour permettre aux étudiants de participer à différentes activités, en assistant à des conférences, en participant à des réseaux et en présentant des résultats de recherche. Ces derniers temps, les conseils subventionnaires ont concentré leur financement sur les partenariats avec l'industrie. On pourrait envisager une approche semblable en prévoyant un financement axé sur les besoins particuliers d'une population vieillissante ainsi que sur les compétences nécessaires. La recherche dans ces domaines s'étend aux sciences physiques et biomédicales ainsi qu'aux sciences humaines et aux sciences sociales.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

L'incidence et la prévalence des troubles mentaux parmi les Canadiens sont élevées et ont des effets sensibles dans la population active. Le gouvernement fédéral, étant lui-même un important employeur, peut faire beaucoup pour innover et donner l'exemple au chapitre de la santé psychologique en milieu de travail. D'après de récents rapports de presse, il y a tous les jours quelque 19 000 fonctionnaires en congé de maladie, les fonctionnaires ayant en moyenne été absents 12,5 jours l'année dernière. En 2011, le régime d'invalidité administré par la société Sun Life a reçu 3 875 nouvelles demandes, dont plus de 47 % concernaient des troubles mentaux et, en particulier, la dépression et l'anxiété. La recherche montre que les traitements psychologiques comptent parmi les plus efficaces pour combattre les troubles mentaux ordinaires tels que la dépression et l'anxiété. Pour les troubles liés à l'anxiété, ce sont les traitements de choix parce qu'ils réduisent sensiblement le risque de rechute en dépression.

SOLUTIONS :

1. Réexaminer les régimes d'assurance médicale supplémentaire des fonctionnaires fédéraux. Les plafonds imposés sur différents services ne correspondent pas aux besoins actuels. Il faudrait envisager plutôt un plafond s'appliquant à l'ensemble des services désignés, qui permette de baser l'accès aux services sur les besoins de soins de santé de l'employé. La SCP serait heureuse de collaborer avec le gouvernement pour élaborer un mécanisme plus efficace axé sur des critères cliniques afin de répondre aux besoins en santé mentale de ses employés.
2. Cesser d'exiger des fonctionnaires qu'ils obtiennent un certificat de leur médecin pour être admissibles au remboursement des services psychologiques. D'autres régimes d'assurance n'ont pas cette exigence qui crée des embouteillages et occasionne des retards inutiles dans le traitement des personnes qui ont besoin de soins.
3. Prévoir une formation obligatoire des cadres comprenant des moyens d'aborder les problèmes mentaux du personnel.
4. Améliorer la sécurité psychologique en milieu de travail : D'après la Commission de la santé mentale du Canada, les employeurs canadiens dépensent chaque année des milliards de dollars à cause de préjudices psychologiques directement attribuables au milieu de travail. La Commission a récemment publié un rapport sur la sécurisation psychologique en milieu de travail, que le gouvernement fédéral, à titre d'employeur, voudra peut-être envisager d'adapter à son propre usage.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

En créant la Commission de la santé mentale, le gouvernement fédéral a reconnu les besoins pressants des collectivités canadiennes en santé mentale. Compte tenu du fait que jusqu'à 70 % des troubles mentaux se manifestent avant l'âge adulte et que les traitements sont les plus efficaces lorsque ces troubles sont diagnostiqués et soignés assez tôt, il faut investir des fonds et des ressources dans la promotion de la santé mentale et la prévention de la maladie. La santé publique étant de son ressort, le gouvernement fédéral a de nombreuses occasions de financer et d'administrer des programmes et des initiatives pour favoriser le bien-être mental des Canadiens. Comme nous le rappelle la Commission de la santé mentale, certains segments de la population canadienne ayant des besoins particuliers en santé mentale doivent affronter d'importants obstacles pour obtenir des traitements psychologiques efficaces. Ces segments comprennent les enfants et les jeunes, les militaires, les adultes âgés et les malades chroniques. En sus des recommandations que nous formulons ailleurs dans ce mémoire au sujet de l'accès aux services, de la santé mentale au travail et des besoins des adultes âgés, nous proposons les solutions suivantes. SOLUTIONS : 1. Élaborer une stratégie de surveillance de la santé mentale : Le Canada a récemment publié sa première stratégie de santé mentale. Lors de la mise en œuvre des recommandations touchant les services et le soutien, il est impératif d'élaborer aussi une stratégie de surveillance de la santé mentale qui nous permettra de recueillir des données sur l'état mental des gens qui reçoivent des soins privés et non privés ainsi que sur la nature de ces soins. La SCP a été heureuse dans le passé de conclure des ententes de contribution avec l'Agence de santé publique du Canada pour la collecte de données sur l'activité et les caractéristiques démographiques des psychologues ainsi que sur les caractéristiques cliniques et démographiques de leurs patients. Cette information est essentielle pour comprendre les besoins en santé mentale et y répondre. 2. Établir et financer un réseau de recherche en santé mentale pour contribuer à l'élaboration de lignes directrices sur les pratiques exemplaires et s'occuper du transfert de connaissances aux fournisseurs de services et au grand public. Un tel réseau devrait s'étendre à toutes les formes de recherche psychosociale, clinique et en neurosciences et comprendre des données et des connaissances sur des gens de diverses cultures ayant des expériences vécues ou vivant dans des situations à risque élevé (par exemple en prison, dans les Forces canadiennes ou dans des établissements de soins de longue durée). 3. Investir dans la recherche et les services aux enfants et aux jeunes : Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes constituent l'élément clé d'un Canada en meilleure santé. Les données révèlent qu'environ 50 % des troubles mentaux des adultes ont en fait commencé avant l'âge de 12 ans et jusqu'à 70 % avant l'âge de 24 ans. De modestes investissements « en amont » parmi les enfants, les adolescents et leurs familles donneront les meilleurs résultats.